Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251222-12_2025_28-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 11.12.2025

Date de la convocation : 04.12.2025
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procurations : 4

Date d'affichage : 17/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Vincent CADREN, Elise BUREAU, Françoise PERRIN, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE.

Absents : Elsa BRIND (procuration à Mariannick LEBON), Thierry Morel (procuration à Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE), Cécile DUVAL-BLAIZE (procuration à Jean-Michel VANDERPLANCKE), Yolande Thomas (procuration à Joël LE JEUNE).

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Frédéric PERREAU

DÉLIBÉRATION N° 28

BUDGET POMPES : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 VIREMENT DE CREDIT

Monsieur Le Jeune indique qu'il est nécessaire de procéder à un virement de crédit entre le chapitre 011 (6021) et le chapitre 65 (6541) pour l'exercice en cours pour un montant de 50 € en fin d'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6021		50,00	
D F 65 6541	50,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		50,00
	Réductions		50,00
Equilibre :	**Ouv. - Red.**		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	50,00
Solde Réductions	50,00
Ouv. - Réd.	

-PROCÈDE au virement de crédit suivant :

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Joël LE JEUNE, Maire

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 17.12.2025

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Frédéric PERREAU, secrétaire de séance